

La COPAS est en faveur d'une obligation vaccinale générale

La COPAS se prononce en faveur d'une obligation vaccinale générale contre la Covid-19 sans passer par une obligation sectorielle.

Aux yeux de la COPAS, une obligation sectorielle constituerait une stigmatisation du secteur et de certaines catégories de personnel, alors que d'autres intervenants risqueraient de ne pas être visés même s'ils travaillent également en contact étroit avec des personnes vulnérables.

Les contacts journaliers des usagers avec leur entourage personnel présentent également un risque non négligeable qui est susceptible de diminuer fortement suite à une obligation vaccinale générale.

Par ailleurs, une obligation générale contribuerait à ne pas scinder davantage la société et permettrait de lutter de manière efficace contre la pandémie.

À ce jour, la COPAS compte 57 membres qui gèrent au Grand-Duché de Luxembourg la quasi-totalité des maisons de soins, des centres intégrés pour personnes âgées, des centres de jour psycho-gériatriques, des structures et services pour personnes en situation de handicap, des institutions actives en matière de psychiatrie extrahospitalière, des réseaux d'aides et de soins à domicile et quelques logements encadrés. Pour aider et accompagner les usagers de leurs structures et services, les membres de la COPAS emploient plus de 12.000 salariés.